

Nodus Factory veut faire une place au handicap dans le milieu du nautisme

La vision d'Yves Laurant, le fondateur de NODUS Factory, est simple : créer une activité pour les travailleurs handicapés. Une activité dont ils puissent être fiers. Derrière cette vision qui lui a permis de lever 300 000 euros en moins de 48 heures sur la plateforme PROXIMEA, il y a un homme. Rencontre.

Temps de lecture : minute

28 mars 2018

“Pourquoi ça n’a pas été fait avant ?” C’est souvent la question que l’on se pose lorsqu’un entrepreneur présente une idée qui semble évidente. La force d’Yves Laurant, c’est qu’il est déjà au stade de prototypes largement avancés, avec des premiers retours d’expériences et des demandes dans de multiples domaines pour ses produits révolutionnaires. Révolutionnaires, car plus résistants, simples, écologiques, abordables, légers et sûrs que les produits classiques d’accastillage que l’on trouve sur les bateaux mais également dans l’industrie aéronautique, l’armée, le BTP ou d’autres secteurs.

En plus du génie technique d’Yves Laurant et de ses équipes, il y a une somme d’intuitions géniales. Pour commencer, une production made in France, par des travailleurs handicapés, au sein de l’entreprise adaptée CEM 56 (ADAPEI 56). Cela peut paraître annexe, c’est le coeur du projet et l’objectif principal du fondateur. Sa vision est complète : permettre à des personnes d’être fières de leur travail, adapter la production et les faire passer d’ouvriers à manufacturiers. C’est à dire des ouvriers qui sont en mesure de développer un savoir-faire qui sera valorisé. Lorsqu’on

l'interroge sur le bien fondé de la démarche, Yves Laurant répond avec le sourire :

“vu nos coûts de production par rapport aux acteurs du marché actuel, on peut faire travailler des personnes handicapées en les rémunérant très bien, et en conservant une excellente marge”

Yves est architecte de formation. NODUS est donc un bureau d'étude qui a un agrément de cabinet d'architecture, ce qui permet de prolonger la durée des droits d'auteur. On peut se demander si les produits ne sont pas aussi sûrs que les produits classiques du marché : Yves fait entrer un associé pour que tous les produits soient certifiés Bureau Veritas et lever les doutes ! Et en cas de pépin ? Les produits sont assurés à l'international grâce aux compétences d'un troisième associé que le fondateur a fait rentrer au board. Les produits sont également brevetés (3 brevets internationaux), ce qui a déjà convaincu plusieurs accastilleurs classiques qui sous-traitent une partie de leur produits à NODUS.

NODUS Factory semble être une succes-story en devenir, grâce aux intuitions de son fondateur mais aussi grâce aux débouchés marchés nombreux en dehors du nautisme : dans l'industrie, le bâtiment, l'aéronautique, etc. Yves Laurant veut devenir “le Intel de l'accastillage” puis viser d'autres marchés.

Sa vision et ses produits ont rapidement convaincu les investisseurs puisque l'entreprise a levé 300k€ sur la plateforme de crowdfunding PROXIMEA en moins de 24h. Au moment des débats sur le statut des entreprises, ce succès pourrait laisser présager des “IPO” d'un nouveau genre : les “*Initial People Offering*”.

Article écrit par Hugues de Saint Vincent